

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 4 janvier 2017 portant nomination du directeur général adjoint du centre de lutte contre le cancer (institut Gustave-Roussy, à Villejuif)

NOR : AFSH1730001A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6162-13 et D. 6162-13;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière;

Vu l'arrêté du 16 juin 2005 modifié fixant la liste des centres de lutte contre le cancer;

Vu l'avis du conseil d'administration de l'institut Gustave-Roussy en date du 14 décembre 2016;

Vu l'avis de la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer en date du 3 janvier 2017;

Vu la candidature présentée par l'intéressé,

Arrête:

Article 1^{er}

M. Frédéric VARNIER, directeur d'hôpital hors classe, est nommé en qualité de directeur général adjoint du centre de lutte contre le cancer institut Gustave-Roussy, à Villejuif, pour une durée de cinq ans à compter du 16 janvier 2017.

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 4 janvier 2017.

*La ministre des affaires sociales
et de la santé,*
MARISOL TOURAINE

La présente décision peut faire l'objet soit :

- d'un recours gracieux devant le ministre chargé de la santé (direction générale de l'offre de soins) dans le délai de deux mois suivant sa notification.
- d'un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou dans le délai de deux mois suivant la décision de rejet du recours gracieux.